

Région

Société

Un ancien détenu étudiant à la fac de droit: faire mentir la récidive

Abdel (*) a été condamné à cinq ans de prison, dont un avec sursis, par le tribunal correctionnel de Strasbourg pour des infractions liées à la législation sur les stupéfiants et les armes. Durant sa détention, il apprend le droit et décide, à sa sortie, sous contrainte, de rejoindre les bancs de la fac. Curieux et critique, cet étudiant choisit de défendre les causes nobles, celles des droits de l'Homme, et aussi de rattraper le temps perdu.

Cette justice qui m'a puni à juste titre, je lui dois ce que je suis aujourd'hui. » Abdel, né dans les années 1980, continue de purger sa peine en dehors des murs de la prison. Celui qui a été incarcéré à l'été 2023 pour des infractions liées aux stupéfiants et aux armes, a intégré les bancs de la fac de droit en septembre dernier grâce à un aménagement de peine.

« Mes proches me ramenaient des cours au parloir »

L'étudiant continue de nourrir cette soif d'apprendre qui lui a aussi permis de faire face au choc carcéral. « Cet aménagement de peine, ce n'est pas un blanc-seing, ni un cadeau. C'est la joie des possibles et c'est le condamné qui va le chercher. C'est un projet qui se construit, qui se plaide », explique-t-il.

L'entretien se passe au cœur de la bibliothèque de la fac de droit, l'Alinéa, sur le campus strasbourgeois. Dans son « arsenal de reconstruction massive ». L'ouvrage *Libre et condamné*, de Tony Ferri, ne quitte pas ses mains. Le ton est posé et les yeux pétillants.

L'étudiant, plus âgé que la moyenne, se sent à sa place. Après avoir préparé sa Capacité en droit en détention et poursuivi les enseignements dehors, dès sa sortie début 2025, il a validé le diplôme en septembre. « Travailler avec du bruit en détention, c'est très compliqué... Les conditions étaient kafkaïennes. Mes proches me ramenaient des cours au parloir. Les ressources étaient obsolètes : soit il n'y avait pas d'ouvrage pour ce type de formation, soit ce n'était pas des bouquins récents. J'ai suivi des cours en ligne dictés par mes proches à la cabine téléphonique. C'était très onéreux. » Et quand il voulait imprimer les supports à ses frais, ce n'était pas possible.

Avant la rentrée, il passe onze épreuves en quatre jours et obtient le Graal qui lui ouvre

les portes de l'emblématique fac à la devanture rouge et bleue. Et l'étudiant ne cache pas son ambition : « Devenir juriste en milieu associatif, dans la défense des droits. »

Des mains tendues précieuses

Son combat n'a pas été facile. Dans les moments les plus sombres, Abdel s'est accroché à l'amour de ses proches, aux travaux du contrôleur général des lieux de privation de liberté et aux prises de position de la Ligue des droits de l'Homme. Les mots de Boris Cyrulnik ou de Robert Badinter, dans son discours historique pour l'abolition de la peine de mort, ne l'ont pas quitté. « Sa foi en la dignité humaine et en la capacité des personnes incarcérées à s'améliorer a nourri ma volonté de tenir et de transformer mon éprouve en un chemin de reconstruction. »

Il est aussi debout grâce à des mains tendues, notamment celles d'une juge mulhousienne de l'application des peines. « Je suis reconnaissant de cette justice qui m'a fait confiance. J'en serai digne. » Il pense aussi aux psychologues, aux enseignants, aux surveillants, « aux Justes » comme il les surnomme. « Je n'oublie pas non plus Monsieur Bernard, mon visiteur, un puits de science et d'humanité. C'était quelqu'un de neutre. J'en avais besoin, je voulais rejoindre la société des hommes libres. »

Il a été enfermé vingt mois, d'abord entre les murs de la maison d'arrêt de Strasbourg, dans le quartier de l'Elsau, puis au centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach. « J'ai



Aujourd'hui, celui qui veut faire mentir la récidive se passionne pour les cours de droit constitutionnel, administratif et de la famille à la faculté de droit à Strasbourg. Photo Jean-Marc Loos

ruminé, j'ai médité. J'ai fait l'IRM de ma vie. Je veux donner de l'espoir aux autres détenus et dire à la société que la peine porte ses fruits. »

Le détenu a obtenu l'intégralité des réductions de peine pour sa « bonne conduite » et ses efforts. Notamment 30 jours de réduction de peine exceptionnelle pour un acte de bravoure envers un surveillant pénitentiaire de la maison d'arrêt de Strasbourg lors d'une bagarre entre détenus. « Après ça, j'ai été transféré à Mulhouse. » Abdel perçoit sa condamnation comme « salutaire ». « Je n'ai pas contesté ma peine, ni ma culpabilité. Le jugement est une étape nécessaire au chemin. Et le juge le plus redoutable reste ma conscience. »

Il a été enfermé vingt mois, d'abord entre les murs de la maison d'arrêt de Strasbourg, dans le quartier de l'Elsau, puis au centre pénitentiaire de Mulhouse-Lutterbach. « J'ai

« Ce qu'on sème à l'intérieur, on le récolte à l'extérieur. »

Abdel

Durant sa détention, il s'est pleinement investi : suivi des enseignements, aide apportée à des codétenus, création d'un projet radiophonique à visée citoyenne, sensibilisation des codétenus au VIH et hépatites avec l'association Aides... « Certains cachotent des téléphones, moi je cacheais mon grimoire. Ce qu'on sème à l'intérieur, on le récolte à l'extérieur », sourit-il.

A sa sortie sous aménagement de peine, il a assisté à une

conférence à la Cour européenne des droits de l'Homme.

« Une révélation ! », s'exclame-t-il. Abdel a réuni près d'une centaine de livres, soutenu par le milieu associatif, au profit des personnes détenues de la maison d'arrêt de Strasbourg. Bien qu'il soit dehors, le choc carcéral lui revient parfois comme un boomerang. « Les ravages de la prison sont réels. Il y a les souris, les rats, les cafards, le bruit. Tu vois des gens vivre à trois dans une cellule de 8 m². J'ai vu qu'on enfermait des aliénés, j'ai vu des êtres abandonnés dans leur souffrance... » Atteint d'une mala-

die neurologique et diagnostiquée TDAH, Abdel a également souffert d'un manque de soins en détention. « J'ai attendu six mois pour un suivi psy... »

Aujourd'hui, celui qui veut faire mentir la récidive se passionne pour les cours de droit constitutionnel, administratif et de la famille. « Le droit qui m'a condamné, c'est aussi celui qui protège mes proches, mon voisin. » Et n'hésite pas à pointer les failles de la justice : « C'est l'exclusion qui mène à la délinquance. Il faut humaniser la sanction et arrêter d'infantiliser, de déresponsabiliser les détenus. »

Selon lui, la prison incite à la passivité, faute de moyens. « Il faut favoriser la formation professionnelle, l'accès aux soins psychologiques, médicaux, et réduire les délais d'attente. Les Spip [services pénitentiaires d'insertion et de probation, NDLR] assurent des missions essentielles. Comme les surveillants et les JAP [juge d'application des peines]. Il faut leur accorder les moyens de leurs actions. Si non c'est le condamné et, finalement, la société qui trinque. »

Cet ancien travailleur social insiste : « Il faut donner une vraie place à chacun dans la société pour éviter de gâcher des vies en prison. Le détenu d'aujourd'hui, c'est peut-être le collègue, le frère, l'ami de quelqu'un demain. »

Si tout se passe bien, Abdel finira de purger sa peine à l'été 2026. « Je ne suis pas un exemple, mais une preuve qu'un chemin est possible. » Avec ce besoin irrépressible « de rester vivant intellectuellement ». ■

Textes : Achille Herry

(*) Le prénom a été modifié pour préserver son anonymat.

« Le travail, c'est la clef de la réinsertion »



Les détenus ont pu passer des entretiens avec les recruteurs d'une dizaine d'entreprises. France Travail était aussi de la partie. Photo Achille Herry

l'idée ce n'est pas de les pénaliser deux fois plus. C'est un public comme un autre. »

Détenu à Strasbourg depuis

2021, Franck (*), 55 ans, voit ce forum comme une opportunité : « Je sors dans dix mois et je partirai d'une page

blanche. C'est indispensable de chercher du travail, j'ai des parties civiles à rembourser. » Cet auxiliaire d'étage a gagné la confiance de l'administration par sa bonne conduite. « C'est d'abord de se défaire de l'étiquette de détenu. Il faut montrer qu'on a envie », ajoute-t-il, CV en main.

Pravatine Feuillet et Hassania Douai travaillent au service pénitentiaire d'insertion et de probation de la maison d'arrêt. Elles suivent environ 70 détenus chacune. « C'est l'occasion pour leur proposer une fenêtre vers l'extérieur. On les voit en collectif, dans l'action avec les partenaires. Le travail, c'est la clé de la réinsertion et le meilleur moyen de les sortir de ce cercle délin-

quant. »

Un autre détenu de 63 ans passe un entretien face à la responsable d'Holly's Diner, spécialiste du burger implanté aux Halles. Le profil de ce restaurateur de métier plaît à la recruteuse. « Elle m'a rassuré et parlé de possibilités de recrutement. Je suis en décembre et je cherche ce type de boulot. » L'homme est touché qu'on s'intéresse aux détenus, « qu'on fasse les efforts de venir à eux. »

Pour Najatte El harri Farress, référente justice chez France Travail, ce forum n'a rien d'utopiste : « C'est l'humain qui jaillit derrière ces entretiens. Il n'y a plus de préjugés. »

(*) Le prénom a été changé pour préserver son anonymat.